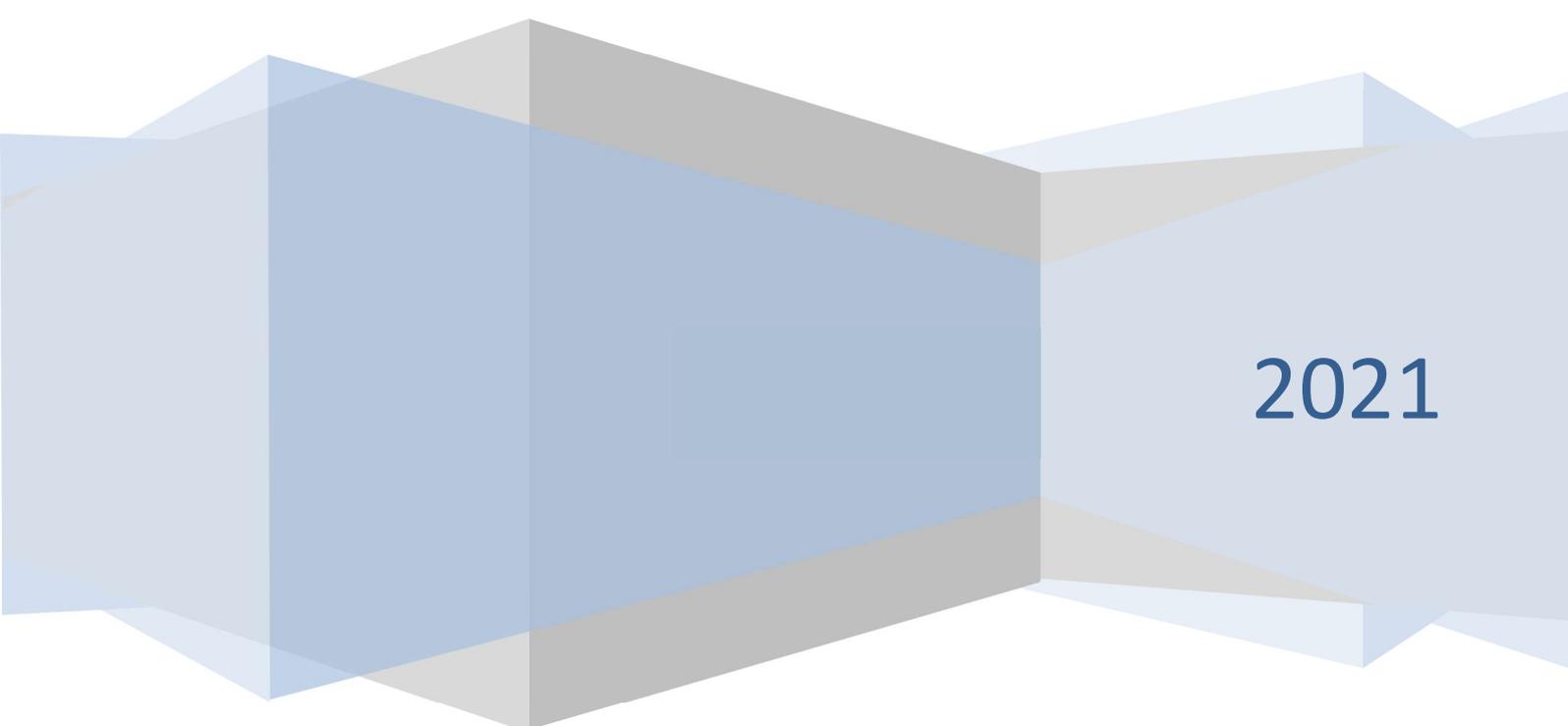


Ville de HOUILLES

Rapport de présentation du Budget Primitif



2021

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu le 9 mars 2021. Le rapport présenté lors de ce débat a permis d'exposer les évolutions prévisionnelles des grandes masses du budget 2021, dans un contexte de crise sanitaire, et à la suite d'une cyberattaque qui a paralysé les services municipaux durant plus d'un mois. La situation revient petit à petit à la normale. L'année 2021 va donc être une année de transition qui préparera le lancement effectif des projets de la municipalité.

Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- ✓ Hausse modérée des charges de fonctionnement à hauteur de 2 %,
- ✓ Recherche d'économies dans un contexte économique difficile et de dépenses en lien avec la cyberattaque
- ✓ Révision progressive des politiques publiques
- ✓ Maintien des taux d'imposition
- ✓ Niveau réaliste d'investissement

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2021

1. La section de fonctionnement

Dépenses réelles	39 017 862 €	Recettes réelles	42 293 921 €
Dépenses d'ordre	3 276 959 €	Recettes d'ordre	900 €
Dépenses totales	42 294 821 €	Recettes totales	42 294 821 €

Le budget 2021 traduit des arbitrages prudents et une recherche d'économies dans un contexte économique difficile, mais aussi de révision des politiques publiques existantes.

Les dépenses réelles de fonctionnement connaissent une progression de 2 % (39 018 K€ en 2021 contre 38 427 K€ au budget primitif 2020).

Les ressources de la commune sont stables. Leur progression n'est due qu'à une augmentation des bases de l'impôt direct.

Il est à noter :

- Un maintien de la dotation globale de fonctionnement au niveau de l'attribution 2020
- Une stabilité ou une légère baisse des ressources issues de l'activité économique
 - Une attribution de compensation de la Communauté d'agglomération en diminution de - 0,75% en 2021 (contre - 1,75% en 2020)
 - Une stagnation des droits de mutation et taxes diverses
- Un produit fiscal à taux constants
- Un maintien de l'essentiel des services (pas de re-confinement sévère prévu entraînant une interruption du scolaire et du périscolaire...) générant une baisse limitée des produits des services

Les recettes réelles de fonctionnement connaissent une progression de 0,5 % (42 294 K€ en 2021 contre 42 089 K€ au budget primitif 2020)

2. La section d'investissement

Dépenses réelles	10 302 684 €	Recettes réelles	7 026 625 €
<i>Dont dépenses d'équipement</i>	<i>9 104 284 €</i>	<i>Dont recettes d'équipement</i>	<i>2 972 403 €</i>
Dépenses d'ordre	900 €	Recettes d'ordre	3 276 959 €
Dépenses totales	10 303 584 €	Recettes totales	10 303 584 €

Le niveau d'évolution des dépenses d'équipement pour 2021 est en diminution de - 59 % par rapport aux inscriptions du BP 2020 (9 104 K€, contre 22 428 K€ inscrits au BP 2020 pour 12 420 K€ réalisés au titre de 2020).

On notera que le budget supplémentaire voté en septembre affichait des dépenses d'équipement de 30 150K€, après intégration des restes-à-réaliser N-1 (7 758 K€).

En novembre a été votée une décision modificative qui actait (DM2) le retrait de nombreux projets (qui ne pouvaient être réalisés ou engagés) pour un montant de 11 032 K€. En outre, il reste fin 2020 des restes-à-réaliser proches de 7 500 K€.

En conclusion :

- Un nombre très limité de projets, inscrits au budget 2020 a réellement été réalisé en 2020 (puisque les équipes techniques travaillaient encore sur les projets engagés en 2019),
- Les excédents cumulés qui étaient apparus au compte administratif 2019 seront quasiment asséchés une fois que les projets encore en cours auront été finalisés.

Il apparaît donc nécessaire et afin d'avoir un budget sincère :

- De n'inscrire au budget que des projets suffisamment avancés dans leur conception pour impacter le budget (étude de conception détaillée ou réalisation),
- De ramener les restes-à-réaliser à des niveaux raisonnables.

Les nouvelles opérations prévues en 2021 sont :

- Les premiers travaux d'aménagement de la Place du 14 juillet
- Les travaux relatifs à la vidéo protection
- Les travaux de la médiathèque sous condition de subvention (plan de relance)
- Le réaménagement du square Saint-Nicolas
- La création d'une nouvelle annexe au groupe scolaire BBK (fin des travaux 2021)
- La création d'une structure modulaire à l'école Casanova, pour l'accueil d'une classe supplémentaire en septembre
- La réhabilitation de la toiture à l'école Guesde
- La création d'un City Stade

Les principales études lancées en 2021 sont relatives aux travaux suivants :

- La réhabilitation de l'Eglise Saint-Nicolas
- La réhabilitation thermique de la médiathèque Jules Verne
- La création du City Stade
- La réhabilitation de l'école Schoelcher

Les dépenses réelles d'investissement connaissent une diminution de 57 % (10 303 K€ en 2021 contre 23 719 K€ au budget primitif 2020).

Les recettes réelles d'investissement sont constituées principalement des dotations et fonds propres (dont le fonds de compensation pour la TVA et la taxe d'aménagement) et des subventions reçues.

Les recettes réelles d'investissement connaissent une diminution de 65 % (7 027 K€ en 2021 contre 20 057 K€ au budget primitif 2020).

3. Le budget total

Le total général du budget primitif (fonctionnement et investissement confondus) 2021 est le suivant :

Dépenses réelles	49 320 546 €
Dépenses d'ordre	3 277 859 €
Dépenses totales	52 598 405 €

Recettes réelles	49 320 546 €
Recettes d'ordre	3 277 859 €
Recettes totales	52 598 405 €

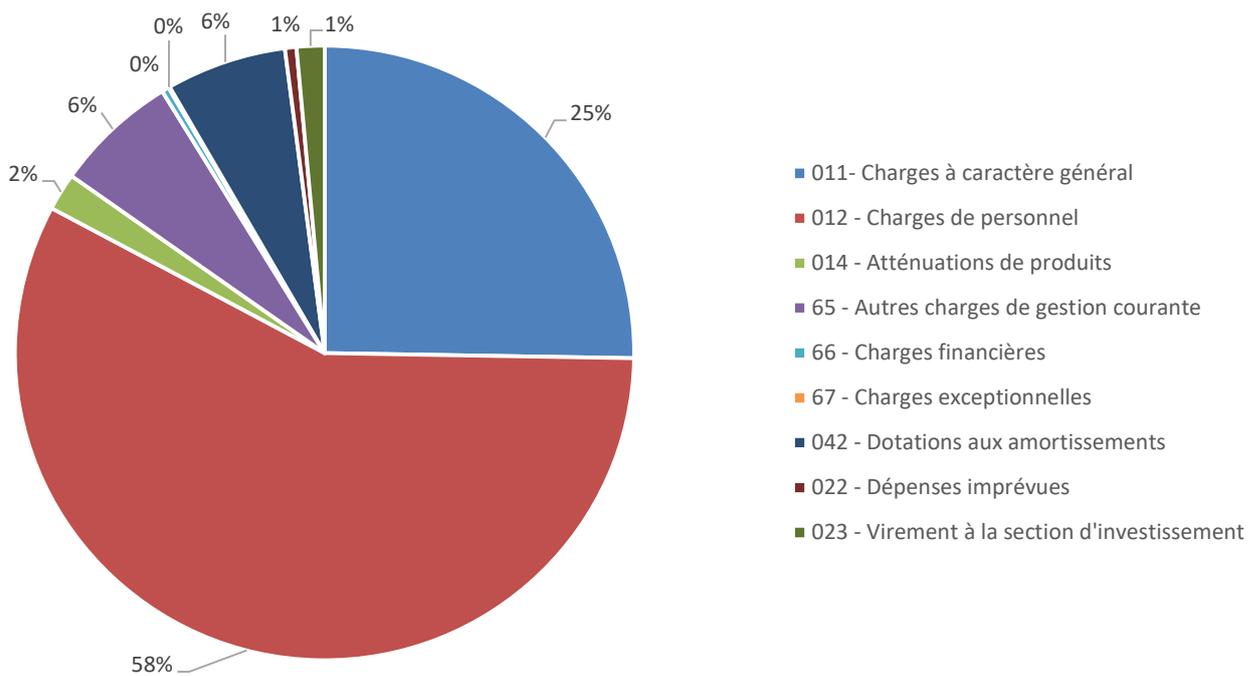
PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 PAR CHAPITRE

Le tableau ci-dessous permet de disposer d'une vue globale du budget primitif 2021 de la section de fonctionnement de la Ville présentée par chapitre.

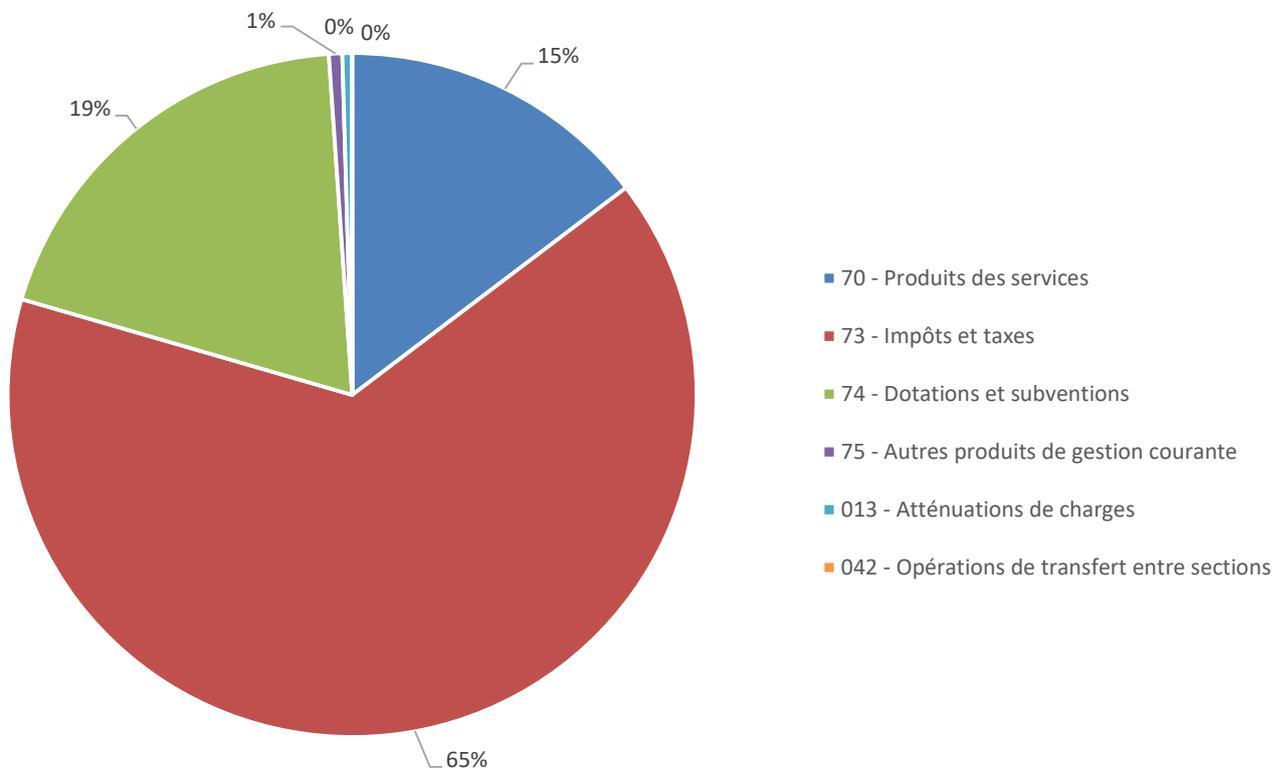
1. FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRES		BP 2021	CHAPITRES		BP 2021
011	Charges à caractère général	10 688 347 €	70	Produits des services	6 187 980 €
012	Charges de personnel	24 332 001 €	73	Impôts et taxes	27 447 200 €
014	Atténuations de produits	835 000 €	74	Dotations et subventions	8 204 841 €
65	Autres charges de gestion courante	2 725 764 €	75	Autres produits de gestion courante	263 900 €
66	Charges financières	156 500 €	76	Produits financiers	0 €
67	Charges exceptionnelles	30 250 €	77	Produits exceptionnels	0 €
042	Dotations aux amortissements	2 663 000 €	013	Atténuations de charges	190 000 €
022	Dépenses imprévues	250 000 €	042	Opérations de transfert entre sections	900 €
023	Virement à la section d'investissement	613 959 €			
TOTAL DEPENSES		42 294 821 €	TOTAL RECETTES		42 294 821 €

Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre



Répartition des recettes de fonctionnement par chapitre

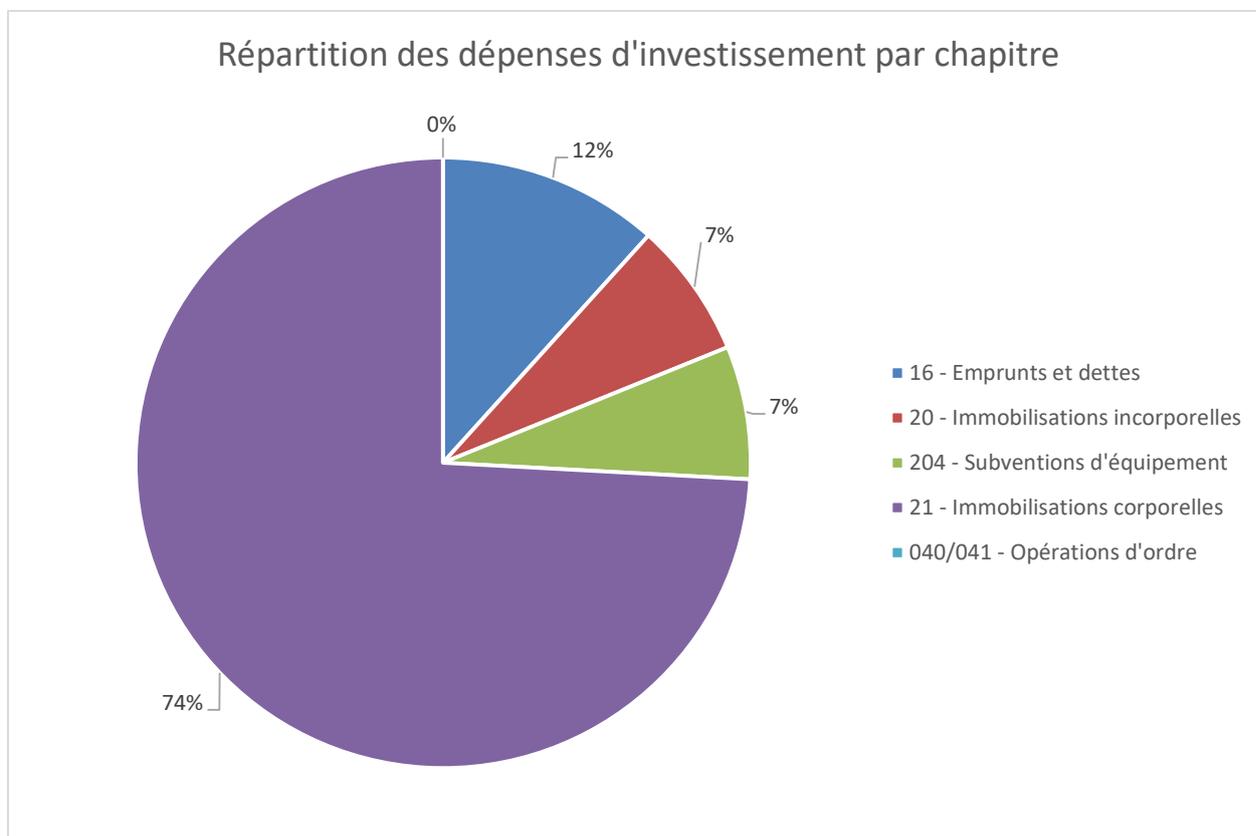


2. INVESTISSEMENT

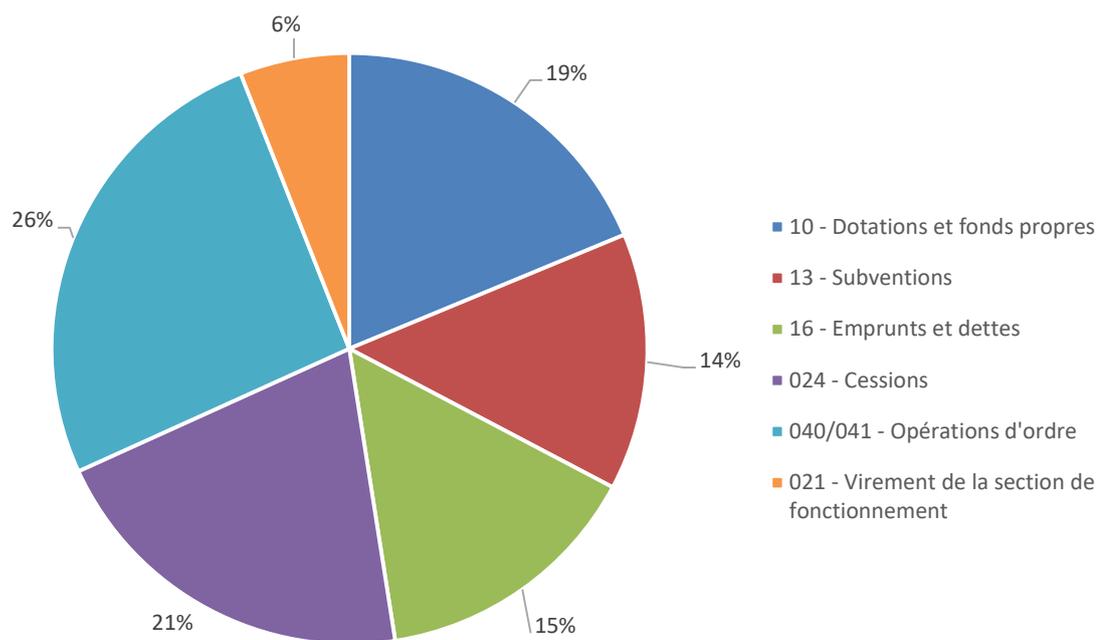
Le tableau ci-dessous permet de disposer d'une vue globale de la section d'investissement du budget primitif 2021 de la Ville présentée par chapitre.

DEPENSES		
	CHAPITRES	BP 2021
16	Emprunts et dettes	1 198 400 €
20	Immobilisations incorporelles	740 000 €
204	Subventions d'équipement	726 000 €
21	Immobilisations corporelles	7 638 284 €
040 et 041	Opérations d'ordre entre sections	900 €
TOTAL DEPENSES		10 303 584 €

RECETTES		
	CHAPITRES	BP 2021
10	Dotations et fonds propres	1 926 000 €
13	Subventions	1 448 894 €
16	Emprunts et dettes	1 523 909 €
024	Cessions	2 127 822 €
040 et 041	Opérations d'ordre entre sections	2 663 000 €
021	Virement de la section de fonctionnement	613 959 €
TOTAL RECETTES		10 303 584 €



Répartition des recettes d'investissement par chapitre



3. LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

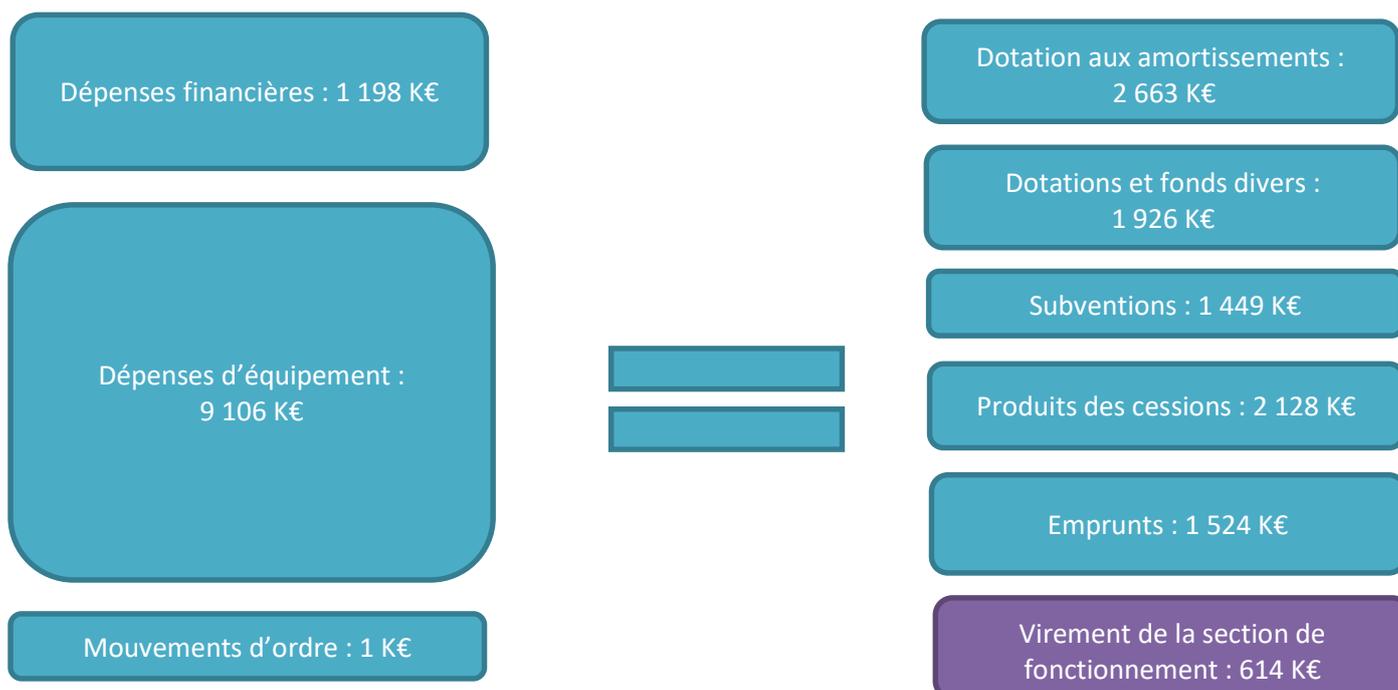
ÉQUILIBRES FINANCIERS	BP 2021
RECETTES DE GESTION	42 293 921 €
DEPENSES DE GESTION	38 581 112 €
EPARGNE DE GESTION	3 712 809 €
FRAIS FINANCIERS	156 500 €
SOLDE DES MOUVEMENTS EXCEPTIONNELS	30 250 €
EPARGNE BRUTE	3 526 059 €

4. SYNTHESE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT (arrondi)

Charges à caractère général : 10 688 K€		Produits des services : 6 188 K€
Charges de personnel : 24 332 K€		
Autres charges de gestion courante : 2 726 K€		Impôts et taxes : 27 447 K€
Charges financières : 157 K€	=	
Autres : 1 115 K€		Dotations et participations : 8 205 K€
Dotation aux amortissements : 2 663 K€		
Virement à la section d'investissement : 614 K€		Autres : 455 K€

SECTION D'INVESTISSEMENT (arrondi)



LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement concernent des opérations en capital. Elles comprennent :

- Les remboursements d'emprunts ;
- Les dépenses directes d'investissement (acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations) ;
- Les subventions d'équipements versées.

Parmi les dépenses directes d'investissement, il convient de distinguer les dépenses sur opérations (gérées pluriannuellement) des dépenses hors opérations.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR OPERATIONS

OPERATIONS	BP 2020	BP 2021
0012 – Groupe scolaire BBK	3 160 000 €	900 000 €
080 – Accessibilité PMR parc immobilier	350 000 €	100 000 €
081 – Accessibilité PMR espace public	50 000 €	0 €
20180043 – Jean Bouin	1 050 000 €	0 €
0053 – Réhabilitation thermique médiathèque	0 €	930 000 €
0063 – Eglise Saint-Nicolas	0 €	120 000 €
SOUS TOTAL OPERATIONS	4 610 000 €	2 050 000 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS OPERATIONS

CHAPITRES	BP 2020	BP 2021
20 Immobilisations incorporelles	1 610 060 €	560 000 €
204 Subventions d'équipement versées	420 000 €	726 000 €
21 Immobilisations corporelles	12 072 640 €	5 768 284 €
23 Immobilisations en cours	3 715 000 €	0 €
16 Emprunts et dettes assimilés	1 191 400 €	1 198 400 €
020 Dépenses imprévues	100 000 €	0 €
SOUS TOTAL HORS OPERATIONS	19 109 100 €	8 252 684 €

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	23 719 100 €	10 302 684 €
Mouvements d'ordre	900 €	900 €

1. LES DEPENSES SUR OPERATIONS

Les crédits ouverts sur l'ensemble des opérations en 2021 s'élèvent à 2 050 K€ (contre 4 610 K€ en 2020, soit une diminution de - 56 %).

Ils se décomposent ainsi :

Opération 0012 : Travaux de réhabilitation du groupe scolaire BBK => 900 K€

Nature	BP 2021
21312 – CONSTRUCTIONS BÂTIMENTS SCOLAIRES	900 000 €

Opération 080 : Accessibilité PMR => 100 K€

Nature	BP 2021
21318 CONSTRUCTIONS AUTRES BATIMENTS PUBLICS	50 000 €
2151 RESEAUX DE VOIRIE	50 000 €

Opération 0053 : Réhabilitation thermique de la médiathèque Jules Verne => 930 K€

Nature	BP 2021
2031 FRAIS D'ETUDES	60 000 €
21318 CONSTRUCTIONS AUTRES BATIMENTS PUBLICS	870 000 €

Opération 0063 : Réhabilitation de l'Eglise Saint-Nicolas => 120 K€

Nature	BP 2021
2031 FRAIS D'ETUDES	120 000 €

2. LES DEPENSES HORS OPERATIONS

Les crédits hors opérations s'élèvent à 8 253 K€ (contre 19 109 K€ en 2020).

CHAPITRE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES => 560 K€

Nature	BP 2020	BP 2021
202 – FRAIS LIES A LA REALISATION DE DOCUMENTS D'URBANISME	0 €	150 000 €
2031 FRAIS D'ETUDES	1 475 000 €	300 000 €

2033 FRAIS D'INSERTION	10 000 €	10 000 €
2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	125 060 €	100 000 €
TOTAL	1 610 060 €	560 000 €

L'essentiel de ce chapitre est constitué des frais d'études et d'achat de licences et de logiciels informatiques qui ne sont pas votés en opérations dont :

- La révision du PLU pour 150 K€
- Diverses études pour 300 K€ (dont celles relatives au centre-ville, aux boulevards et aux Mobilités et Stationnement pour 150 K€, à la création du City Stade pour 40 K€)
- L'achat et le renouvellement des logiciels informatiques de la Ville (100 K€). Hors les dépenses liées à la cyberattaque

CHAPITRE 204 : SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES => 726 K€

Nature	BP 2020	BP 2021
204172 SUBVENTION AUTRES ETS PUBLICS	420 000 €	726 000 €
TOTAL	420 000 €	726 000 €

Ce compte concerne les subventions d'équipement versées à des organismes publics ou aux personnes dedroit privé.

Pour 2021, il s'agit de surcharges foncières versées aux bailleurs suivants :

- I3F : 60 000 € (opération rue Séverine)
- I3F : 240 000 € (opération rue du Commandant Raynal)
- 1001 Vies Habitat : 168 000 € (opération rue Parmentier)
- Les Résidences Yvelines Essonne : 258 000 € (opération boulevard Henri Barbusse).

CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES => 5 768 K€

Sont inscrits dans ce chapitre les biens sur lesquels s'exerce un droit de propriété (terrains, constructions, installations techniques, matériels et outillage industriels et immobilisations en cours).

Nature	BP 2020	BP 2021
2111 TERRAINS NUS	0 €	100 000 €
2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	1 402 000 €	951 000 €
21311 à 21318 CONSTRUCTIONS BATIMENTS PUBLICS	6 388 000 €	1 650 000 €
2135 à 2138 AMENAGEMENTS, AUTRES CONSTRUCTIONS	364 100 €	258 000 €
2151 à 2158 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 789 000€	1 292 390 €
2161 à 2162 COLLECTIONS ET ŒUVRES D'ART	30 700 €	25 000 €
2182 MATERIEL DE TRANSPORT	233 000 €	344 000 €

2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	293 350 €	401 800 €
2184 MOBILIER	82 450 €	233 652 €
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	490 040 €	512 442 €
TOTAL	12 072 640 €	5 768 284 €

Les crédits inscrits en 2021 correspondent notamment à :

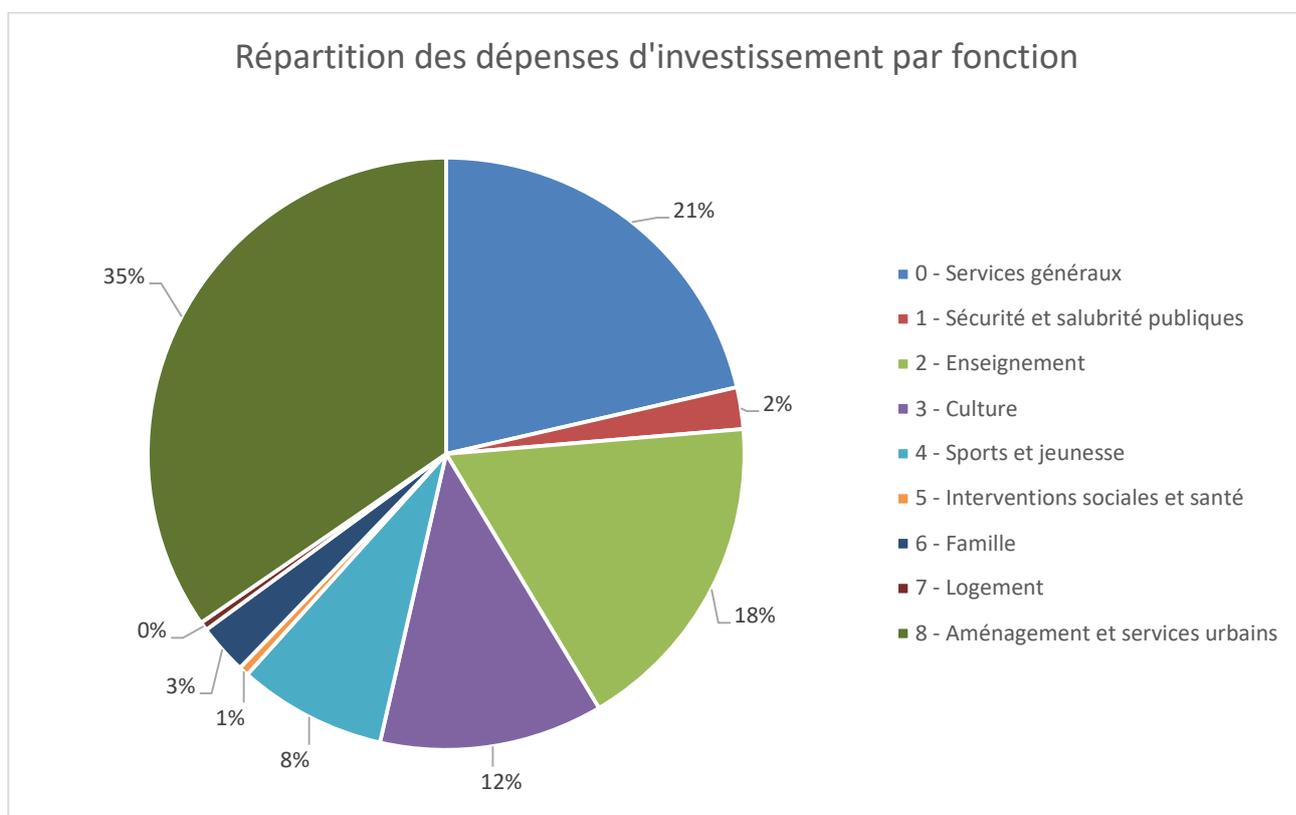
- L'achat de terrains nus sis 13 rue Jean Bart et près du parc de stationnement régional pour 100 K€
- Des travaux d'aménagement de terrains pour 991 K€ dont la création du City Stade pour 460 K€
- Des travaux dans les bâtiments publics dont 552 K€ dans les écoles
- Des travaux de voirie à hauteur de 517 K€ (dont 212 K€ pour des travaux d'enfouissement des réseaux rue Emile Combes et 80 K€ pour les premiers travaux d'aménagement de la Place du 14 juillet)
- L'achat de matériel et mobilier urbains pour 250 K€
- La fin du programme de vidéoprotection pour 249 K€
- L'achat de véhicules pour 344 K€
- L'achat de matériel informatique à hauteur de 402 K€ dont 300 K€ au titre de la cyberattaque.

CHAPITRE 23 : IMMOBILISATIONS EN COURS

Nature	BP 2020	BP 2021
2313 CONSTRUCTIONS	3 715 000 €	0 €
TOTAL	3 715 000 €	0 €

CHAPITRE 16 : EMPRUNTS => 1 198 K€

Nature	BP 2020	BP 2021
1641, 16818, 16876 – REMBOURSEMENT DE CAPITAL DE LA DETTE	1 191 000 €	1 198 000 €
165 – DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	400 €	400 €
TOTAL	1 191 400 €	1 198 400 €



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 10 : DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES => 1 926 K€

Nature	BP 2020	BP 2021
10222 F.C.T.V.A.	1 400 000 €	1 426 000 €
10226 TAXE D'AMENAGEMENT	800 000 €	500 000 €
TOTAL	2 200 000 €	1 926 000 €

Le Fonds de Compensation pour la TVA est une aide à l'investissement des collectivités territoriales. Il a pour objet de rembourser de manière forfaitaire la TVA acquittée sur certaines dépenses réelles d'investissement et de fonctionnement de l'exercice précédent (16,404 % depuis 2015). Pour 2021, le montant du FCTVA inscrit est de 1 426 K€.

La taxe d'aménagement est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et les aménagements de toutes natures nécessitant une autorisation d'urbanisme. En 2021, cette taxe est inscrite pour un montant de 500 K€.

CHAPITRE 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES => 1 449 K€

Différentes subventions sont inscrites en 2021 pour un montant total de 1 449 K€ contre 359 K€ au BP 2020. Pour chacun de ses projets d'investissement, la Ville s'emploie très activement à rechercher des co-financeurs afin de minimiser le recours à l'emprunt.

Pour 2021 les subventions inscrites et notifiées proviennent des co-financeurs suivants :

- Le Conseil Départemental pour le solde des travaux de réhabilitation du groupe scolaire BBK (250 K€) et le solde des travaux de réhabilitation du gymnase Jean Bouin (150 K€)

- L'Etat pour le solde des travaux de réhabilitation du gymnase Jean Bouin (5 K€) et les travaux de rénovation thermique de la médiathèque (574 K€)
- La CASGBS pour les opérations de construction rues Claude Bernard (220 K€) et Proudhon (200 K€).

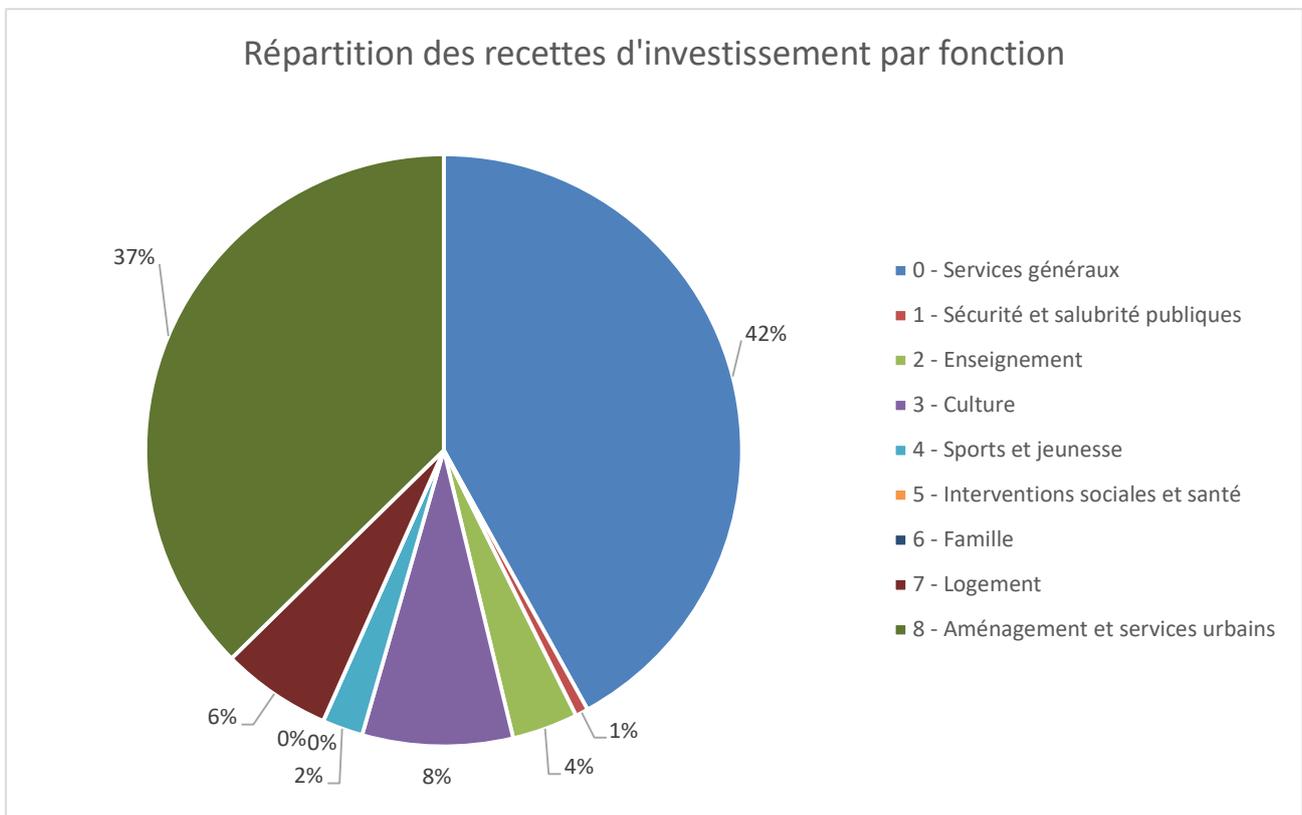
CHAPITRE 16 : EMPRUNTS

Au BP 2021, un emprunt d'équilibre est inscrit pour 1 524 K€.

CHAPITRE 024 : PRODUITS DES CESSIONS => 2 128 K€

Les ventes inscrites en 2021 concernent les biens situés :

- 5/5 bis rue Séverine : 238 764 €
- 40 rue Diderot : 928 988 €
- 20 rue Pierre-Joseph Proudhon : 960 070 €



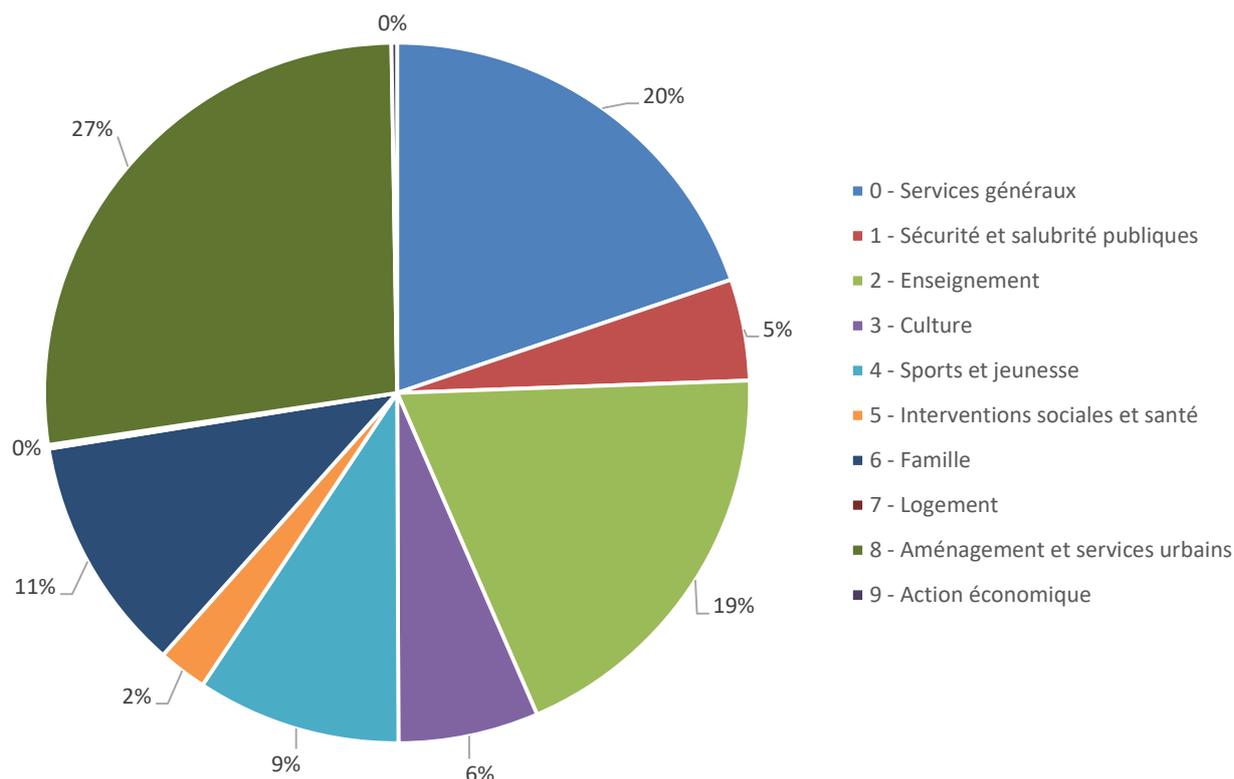
LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour 2021, les dépenses de fonctionnement sont en progression de 3 %.

1. ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES PAR RAPPORT AU BP 2020

En €	BP 2020	BP 2021	Évolution BP2021 / BP2020
011 Charges à caractère général	10 169 000 €	10 688 347 €	5 %
012 Charges de personnel	24 381 000 €	24 332 001 €	0 %
65 Autres charges de gestion courante	2 737 000 €	2 725 764 €	0 %
SOUS TOTAL DES DEPENSES COURANTES	37 287 000€	37 746 112 €	1 %
014 Atténuation de produit	830 000 €	835 000 €	1 %
66 Charges financières	181 500 €	156 500 €	-14 %
67 Charges exceptionnelles	28 500 €	30 250 €	6 %
022 Dépenses imprévues	100 000 €	250 000 €	-
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	38 427 000 €	39 017 862 €	2 %

Répartition des dépenses de fonctionnement par fonction



Les tableaux suivants reprennent les évolutions par rapport aux années précédentes, ils sont exprimés enkilos euros (K€).

2. LES CHARGES A CARACTERE GENERAL : CHAPITRE 011

Chapitre 011	2019	2020	2021
Budget Primitif	10 240 K€	10 169 K€	10 688 K€
Compte Administratif	9 831 K€		

Le compte 6042 comporte toutes les dépenses faisant l'objet d'une refacturation par la Ville. Les principales dépenses de ce compte sont :

- Les séjours du secteur de la Jeunesse pour 100 K€, ainsi que les sorties organisées à destination des jeunes (23 K€).
- Les activités du pôle Culturel pour 137 K€
- Les sorties organisées par les centres de loisirs de la ville pour 43 K€.

Pour mémoire, les recettes constatées en contrepartie figurent aux comptes 706.

6042	2019	2020	2021
Budget Primitif	318 K€	316 K€	303 K€
Compte Administratif	294 K€		

Le compte 6061 regroupe les dépenses de fluides.

6061	2019	2020	2021
Budget Primitif	1 615 K€	1 560 K€	1 685 K€
Compte Administratif	1 563 K€		

Les comptes 6062 à 6068 regroupent l'ensemble des achats de fournitures dont les carburants, l'alimentation, les fournitures d'entretien et de petits équipements, les fournitures scolaires et administratives, les achats delivres, les fournitures de voirie et les vêtements de travail dont la Ville optimise en permanence l'utilisation et les coûts.

6062 à 6068	2019	2020	2021
Budget Primitif	2 084 K€	2 120 K€	2 280 K€
Compte Administratif	2 086 K€		

Les comptes 611 regroupent les contrats de prestations de services, notamment :

- Le marché relatif au nettoyage pour 948 K€
- Le marché relatif aux repas pour les crèches municipales pour 186 K€
- Le marché relatif au portage de repas pour les seniors pour 140 K€.

611	2019	2020	2021
Budget Primitif	1 220 K€	1 272 K€	1 311 K€
Compte Administratif	1 205 K€		

Les comptes 613 regroupent toutes les dépenses liées aux locations d'immeubles et de matériels notamment :

- La location de biens immobiliers pour 11 K€
- La location de biens mobiliers pour 155 K€ (dont 80 K€ pour les vêtements de travail, 30 K€ pour les illuminations de Noël...)

613	2019	2020	2021
Budget Primitif	356 K€	171 K€	167 K€
Compte Administratif	336 K€		

Le compte 614 est relatif aux charges locatives et de propriété.

614	2019	2020	2021

Budget Primitif	23 K€	28 K€	48 K€
Compte Administratif	23 K€		

Aux comptes 615 sont budgétées les dépenses liées à l'entretien des biens mobiliers, immobiliers et à la maintenance, dont :

- L'entretien des bâtiments pour 418 K€
- L'entretien de la voirie et des réseaux pour 573 K€
- L'entretien du matériel roulant pour 36 K€
- L'entretien et la réparation du matériel pour 196 K€
- La maintenance pour 496 K€ (logiciels, matériels, caméras de vidéoprotection...)

615	2019	2020	2021
Budget Primitif	1 976 K€	1 916 K€	1 719 K€
Compte Administratif	1 864 K€		

Le compte 616 est relatif aux primes d'assurances.

616	2019	2020	2021
Budget Primitif	159 K€	222 K€	162 K€
Compte Administratif	147 K€		

Le compte 617 enregistre les études non suivies de travaux d'investissement. Les principales études lancées en 2021 seront :

- La refonte des tarifs municipaux pour 30 K€
- Diverses études en matière d'urbanisme pour 54 K€ (dont la mission d'accompagnement sur la stratégie de valorisation du patrimoine communal pour 20 K€, la mission relative à la taxe locale sur la publicité extérieure pour 11 K€, la Charte du logement pour 8 K€, la révision du règlement local de publicité pour 15 K€)

617	2019	2020	2021
Budget Primitif	107 K€	57 K€	108 K€
Compte Administratif	69 K€		

Le compte 618 enregistre les frais divers, dont :

- L'achat de documentation pour 31 K€
- Les frais de formation pour 151 K€
- D'autres frais divers pour 415 K€ dont 350 K€ de dépenses dues à la cyberattaque

618	2019	2020	2021
-----	-------------	-------------	-------------

Budget Primitif	179 K€	188 K€	598 K€
Compte Administratif	245 K€		

Le compte 622 enregistre les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, dont :

- Le versement des indemnités des régisseurs pour 4 K€
- Les frais d'honoraires pour 63 K€
- Les frais d'actes et de contentieux pour 78 K€
- Diverses rémunérations pour 31 K€ (dont 28 K€ pour les analyses bactériologiques)

622	2019	2020	2021
Budget Primitif	208 K€	147 K€	176 K€
Compte Administratif	169 K€		

Le compte 623 intègre l'ensemble des dépenses liées à la publicité, aux publications et aux relations publiques , dont :

- Les frais d'annonce et d'insertion pour 50 K€
- Les frais de publication pour 103 K€
- Les dépenses liées aux relations publiques et les prestations organisées à destination des ovoillois dans les secteurs scolaire, culturel, socioculturels pour 179 K€.

623	2019	2020	2021
Budget Primitif	351 K€	384 K€	369 K€
Compte Administratif	384 K€		

Le compte 624 intègre l'ensemble des dépenses liées au transport de biens et transports collectifs, dont :

- Le transport de biens culturels pour 4 K€
- Le transport collectif pour 311 K€ (scolaire, centres de loisirs, jeunesse et seniors).

624	2019	2020	2021
Budget Primitif	304 K€	313 K€	317 K€
Compte Administratif	252 K€		

Le compte 625 intègre les dépenses liées aux déplacements, missions et réceptions :

- Les frais de réception pour 49 K€
- Les frais de mission et déplacement pour 6 K€.

625	2019	2020	2021
-----	-------------	-------------	-------------

Budget Primitif	74 K€	76 K€	55 K€
Compte Administratif	72 K€		

Le compte 626 correspond à l'ensemble des frais postaux et de télécommunications :

- Les frais d'affranchissement pour 101 K€
- Les frais de télécommunication pour 134 K€

626	2019	2020	2021
Budget Primitif	234 K€	227 K€	235 K€
Compte Administratif	215 K€		

Le compte 627 enregistre les frais bancaires.

626	2019	2020	2021
Budget Primitif	9 K€	10 K€	10 K€
Compte Administratif	12 K€		

Le compte 628 enregistre les dépenses relatives aux cotisations versées, et aux autres prestations extérieures, dont :

- Les concours divers et cotisations pour 162 K€
- Les frais de gardiennage pour 12 K€
- Les frais de nettoyage des locaux pour 48 K€
- Les autres services extérieurs pour 645 K€ (dont 230 K€ au titre des marchés relatifs au stationnement payant, 116 K€ au titre de l'hébergement informatique, les prestations du domaine culturel à destination des ovoillois pour 73 K€...)

628	2019	2020	2021
Budget Primitif	794 K€	926 K€	869 K€
Compte Administratif	670 K€		

Les comptes 63 enregistrent principalement les impôts locaux, la taxe sur les bureaux et les autres impôts et taxes :

- Les taxes d'habitation et taxes foncières pour 108 K€
- Les taxes sur les bureaux et logements vacants pour 20 K€
- Les redevances diverses pour 15 K€ (droits d'auteurs)
- La taxe relative au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) pour 94 K€

63	2019	2020	2021
----	-------------	-------------	-------------

Budget Primitif	230 K€	237 K€	278 K€
Compte Administratif	224 K€		

3. LES CHARGES DE PERSONNEL : CHAPITRE 012

Les charges de personnel s'élèvent à 24 332 K€. Il est à noter les principales évolutions suivantes :

- L'effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité) pour 93 K€
- Les effets des mutations et des reports de postes pour 403 K€
- La modification du taux d'encadrement des études surveillées par les enseignants pour 67 K€
- La modulation du régime indemnitaire suite aux promotions de grade prononcées pour 60 K€
- Le protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) pour 88 K€.

Chapitre 012	2019	2020	2021
Budget Primitif	24 339 K€	24 381 K€	24 332 K€
Compte Administratif	23 638 K€		

En 2021, la répartition de la masse salariale s'effectue comme suit :

	BP 2020	BP 2021
Agents titulaires	399,44	399,44
Agents non titulaires	87,13	81,33
Total	486,57	480,77

Effectifs pourvus sur emplois budgétaires en équivalent temps plein

Rémunération des titulaires :

64111 à 64118	2019	2020	2021
Budget Primitif	11 161 K€	11 458 K€	11 458 K€
Compte Administratif	11 110 K€		

Rémunération des non-titulaires :

64131	2019	2020	2021
Budget Primitif	5 953 K€	5 607 K€	5 554 K€
Compte Administratif	5 312 K€		

4. LES ATTENUATIONS DE PRODUITS : CHAPITRE 014

Ce chapitre comprend le prélèvement effectué au titre du fonds national de péréquation des

ressources intercommunales et communales (FPIC), qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Chapitre 014	2019	2020	2021
Budget Primitif	787 K€	830 K€	835 K€
Compte Administratif	813 K€		

5. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : CHAPITRE 65

Chapitre 65	2019	2020	2021
Budget Primitif	2 811 K€	2 737 K€	2 726 K€
Compte Administratif	2 521 K€		

Ce chapitre comprend le montant des subventions accordées pour :

- Les subventions pour le CCAS (426 K€), et la Caisse des écoles (62,5 K€)
- Les subventions aux associations (373 K€)
- La subvention versée à l'Institut Sainte-Thérèse (224 K€)
- La subvention d'équilibre au budget annexe Résidence autonomie les Belles Vues (140 K€).

On retrouve également dans ce chapitre :

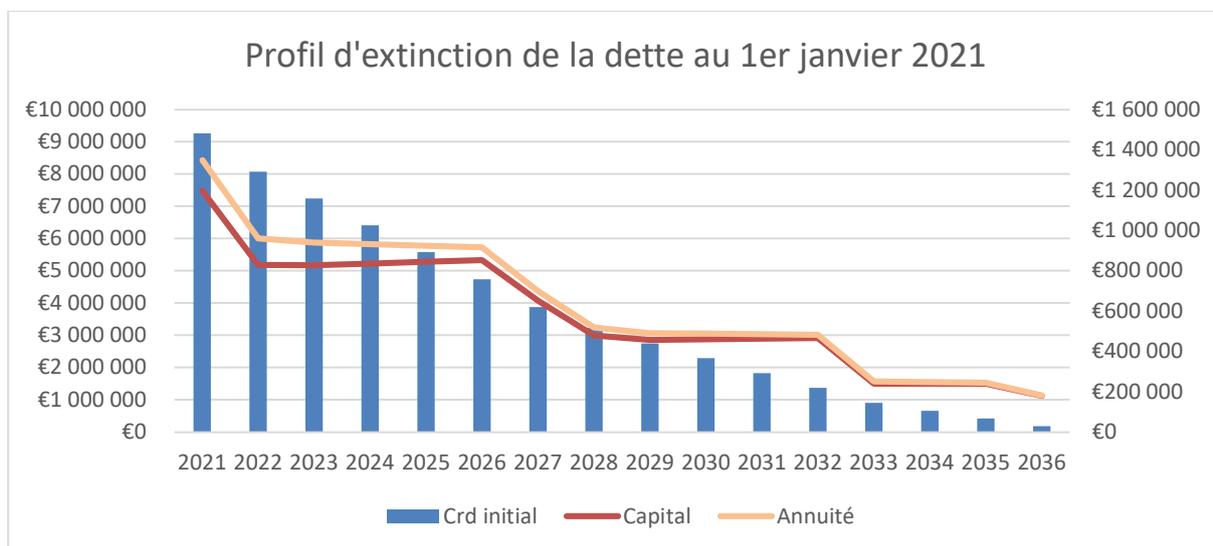
- Les contingents et participations obligatoires (1 294 K€) dont principalement le contingent versé au SDIS à hauteur de 1 039 K€ ;
- Les indemnités, les frais de mission, de formation et de représentation des élus pour 360 K€,
- Les créances admises en non-valeur ou éteintes (25 K€).

6. CHARGES FINANCIERES : CHAPITRE 66

Chapitre 66	2019	2020	2021
Budget Primitif	206 K€	181,5 K€	156,5 K€
Compte Administratif	199 K€		

Au 1^{er} janvier 2021, l'encours de la dette du budget principal de la Ville s'établit à 9 263 K€ (contre 10 453 K€ au 1^{er} janvier 2020) avec une structure de la dette saine :

- 100 % en catégorie « 1A » de la charte GISSLER ;
- 10 emprunts ;
- 61 % en taux fixe, 39 % en taux variable ;
- Un taux moyen de 1,75 % ;
- La durée résiduelle est de 15,7 ans et 9 mois.



7. CHARGES EXCEPTIONNELLES : CHAPITRE 67

67	2019	2020	2021
Budget Primitif	29 K€	28,5 K€	30 K€
Compte Administratif	15 K€		

Les crédits inscrits en charges exceptionnelles correspondent :

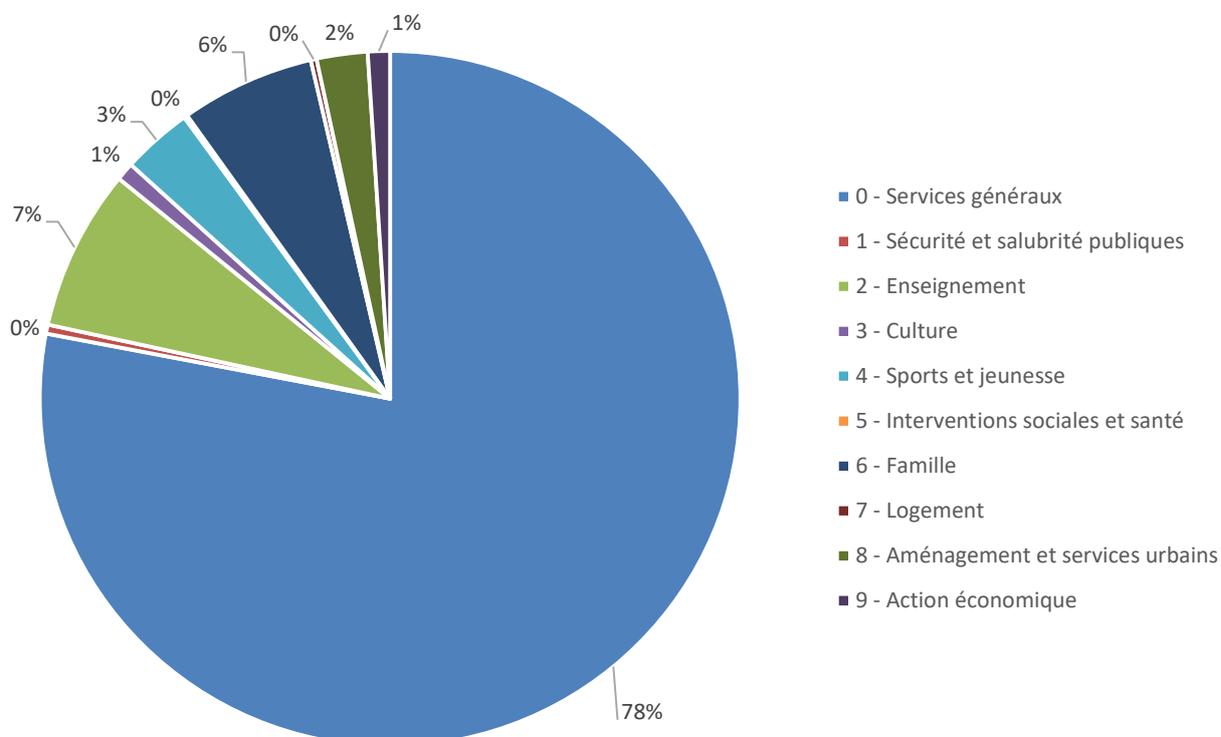
- Aux titres annulés sur exercices antérieurs (cantine, périscolaire...) pour 15 K€
- Aux intérêts moratoires pour 10 K€
- Aux bourses BAFA citoyens pour 5 K€.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1. ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES DE FONCTIONNEMENT PAR RAPPORT AU BP 2020 :

	BP 2020	BP 2021	Évolution BP 2021/BP 2020
70 Produits des services	6 262 000 €	6 187 980 €	-1 %
013 Atténuation de charges	225 000 €	190 000 €	-16 %
73 Impôts et taxes	27 000 000 €	27 447 200 €	2 %
74 Dotations et participations	8 303 000 €	8 204 841 €	-1 %
75 Autres produits de gestion courante	299 000 €	263 900 €	-12 %
Total Recettes réelles de fonctionnement	42 089 000 €	42 293 921 €	0,5 %

Répartition des recettes de fonctionnement par fonction



2. PRODUITS DES SERVICES : CHAPITRE 70

Dans ce chapitre se retrouvent l'ensemble des recettes liées aux activités faisant l'objet d'une facturation auprès des usagers du service.

Chapitre 70	2019	2020	2021
Budget Primitif	6 223 K€	6 262 K€	6 188 K€
Compte Administratif	6 212 K€		

Les produits des services évoluent en fonction :

- Des tarifs votés tous les ans et qui sont revalorisés et ou/maintenus en intégrant une hypothèse de progression ajustée au secteur,
- De « l'effet volume » constaté suite à l'augmentation de la fréquentation dans les structures municipales, en tenant compte de l'effet Covid.

703	2019	2020	2021
Budget Primitif	1 073 K€	1 096 K€	1 023 K€
Compte Administratif	1 050 K€		

Ce compte contient les recettes liées à l'exploitation du domaine public :

- Les recettes de stationnement et de forfaits post stationnement pour 840 K€ (contre 842 K€ au BP 2020)
- Les redevances d'occupation du domaine public pour 116 K€

En 2021, la Loi de finances a supprimé les taxes funéraires.

706	2019	2020	2021
Budget Primitif	5 036 K€	5 092 K€	5 106 K€
Compte Administratif	5 039 K€		

Sont inscrits principalement au compte 706 :

- Les recettes relatives à la restauration scolaire pour 2 005 K€
- Les recettes liées aux secteurs Jeunesse, crèches et centres de loisirs pour 1 995 K€
- Les recettes relatives aux études surveillées pour 320 K€
- Les recettes relatives à la piscine pour 300 K€
- Les recettes du domaine culturel (207 K€ pour le Conservatoire, et 145 K€ pour l'Atelier 12 et les spectacles culturels)
- Les recettes relatives au portage de repas pour 133 K€.

708	2019	2020	2021
Budget Primitif	113 K€	74 K€	59 K€
Compte Administratif	124 K€		

Ce compte enregistre les produits issus de la régie publicitaire (46K€) et l'utilisation de la piscine

par certains organismes (lycées, associations, Marine nationale).

3. IMPOTS ET TAXES ET REVERSEMENT DE FISCALITE : CHAPITRE 73

Chapitre 73	2019	2020	2021
Budget Primitif	26 201 K€	27 000 K€	27 447 K€
Compte Administratif	27 173 K€		

Les impôts et taxes

731-733-735-736	2019	2020	2021
Budget Primitif	19 653 K€	20 252 K€	20 812 K€
Compte Administratif	20 105 K€		

Ces comptes enregistrent principalement :

- Le produit des contributions directes pour 19 900 K€
- Les droits de place des marchés forains pour 392 K€
- La taxe sur l'électricité pour 500 K€
- La taxe locale sur la publicité extérieure pour 20 K€.

L'hypothèse de produit fiscal retenu s'appuie sur les données suivantes :

- Un maintien des taux d'imposition
- Une revalorisation forfaitaire des bases de 0,5 %
- Une évolution physique des bases estimée à 1 %
- Un retour à imposition de bases exonérées ou abattues en N-1

Sur ces bases, le produit fiscal devrait progresser de 620 K€ en 2021 par rapport aux prévisions 2020, pour s'établir à 19 900 K€.

Pour 2021, les taux d'imposition des ménages restent inchangés.

80 % des foyers bénéficient de la suppression de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale à compter de 2020.

À compter de 2021, pour les 20 % de foyers restants, une diminution progressive de la taxe d'habitation sur la résidence principale s'appliquera jusqu'à sa suppression définitive en 2023.

En 2024, plus aucun foyer ne paiera la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Cette « perte de produit » sera compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes.

La fiscalité reversée

732	2019	2020	2021
-----	------	------	------

Budget Primitif	4 548 K€	4 548 K€	4 435 K€
Compte Administratif	4 548 K€		

Dans le cadre de la crise sanitaire et de la baisse significative annoncée de recettes fiscales, les attributions de compensation provisoires 2020 des communes membres ont été ajustées d'une première baisse de -1,75 %.

Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO)

7381	2019	2020	2021
Budget Primitif	2 000 K€	2 200 K€	2 200 K€
Compte Administratif	2 520 K€		

Dans un contexte de crise et face à la volatilité de ce secteur, il semble prudent de retenir un maintien de la prévision budgétaire par 2021.

4. DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS : CHAPITRE 74

Chapitre 74	2019	2020	2021
Budget Primitif	8 143 K€	8 303 K€	8 205 K€
Compte Administratif	8 581 K€		

Sont comptabilisées les recettes principales suivantes :

- La dotation forfaitaire pour 4 300 K€
- Les attributions de compensations de l'Etat (taxes foncière, taxe d'habitation) pour 1 146 K€
- Les participations de la CAF pour 2 291 K€ (secteurs scolaire, jeunesse et petite enfance)

5. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : CHAPITRE 75

Chapitre 75	2019	2020	2021
Budget Primitif	679 K€	299 K€	264 K€
Compte Administratif	74 K€		

Les recettes concernent notamment :

- Le produit des revenus des immeubles et les refacturations de charges locatives pour 152 K€
- Divers remboursements en matière de ressources humaines (congés paternité, pensions d'invalidité...) pour 30 K€
- Le remboursement de charges portées par le budget Ville et refacturées au Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour 60 K€.

6. LES ATTENUATIONS DE CHARGES : CHAPITRE 013

Les atténuations de charges sur le chapitre 013 correspondent aux remboursements de sécurité sociale, de prévoyance, de cessation progressive d'activité... pour un montant de 190 K€.

7. LES MOUVEMENTS D'ORDRE

Les opérations d'ordre ne donnent pas lieu à encaissement ou décaissement contrairement aux opérations réelles. Elles font néanmoins l'objet d'inscriptions budgétaires.

LE BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE LES BELLES VUES

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les activités de la Résidence autonomie Les Belles Vues sont retracées au sein d'un budget annexe dédié et selon la nomenclature budgétaire et comptable M22.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	538 K€	570 K€
Opérations d'ordre	32 K€	0 €
Total	570 K€	570 K€

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses réelles s'élèvent à 538 K€ et concernent notamment les postes suivants :

- Les charges de fluides pour 59 K€
- Les charges de personnel pour 267 K€
- Les charges de location du bâtiment pour 165 K€
- Les travaux d'entretien du bâtiment pour 10 K€.

Les opérations d'ordre correspondent à la dotation aux amortissements estimée à 32 K€.

Les recettes de fonctionnement :

Les recettes réelles concernent :

- Le produit des locations et des services annexes perçu auprès des résidents pour 430 K€
- La subvention du budget ville assurant l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement estimée à 140 K€.

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	4 K€	36 K€
Opérations d'ordre	32 K€	0 €
Total	36 K€	36 K€

Les dépenses d'investissement :

Elles sont constituées principalement par :

- Les dépôts et cautionnements versés pour 4 K€ (remboursement des cautions versées par les locataires de la Résidence)
- Une provision pour travaux d'entretien pour 18 K€
- L'acquisition d'un logiciel pour 13 K€

Les recettes d'investissement :

Elles correspondent à :

- La dotation aux amortissements pour 32 K€
- Les dépôts et cautionnement pour 4 K€.

LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT SOUS CONVENTION DE GESTION

Le budget Assainissement est un budget annexe géré par la Ville au nom et pour le compte de la CASGBS sous convention de gestion.

SECTION D'EXPLOITATION

	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	575 K€	575 K€
Total	575 K€	575 K€

Les dépenses d'exploitation :

Elles se rapportent principalement à l'entretien du patrimoine existant avec :

- L'entretien des réseaux d'assainissement pour 200 K€ ;
- Les frais de recouvrement de la redevance d'assainissement pour 25 K€ ;
- Le reversement de la redevance perçue par la Ville à la Communauté d'agglomération pour 350 K€.

Les recettes d'exploitation :

Les recettes d'exploitation sont constituées par :

- Le produit de la redevance d'assainissement pour 350 K€
- Le remboursement par la CASGBS du montant des dépenses d'entretien engagées par la Ville pour 225 K€.

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 081 K€	1 081 K€
Total	1 081 K€	1 081 K€

Les dépenses d'investissement :

Les principaux postes concernés sont les suivants :

- Le remplacement d'un collecteur avenue Corneille pour 700 K€
- La réhabilitation d'un collecteur avenue Schœlcher pour 331 K€
- Des frais d'études à hauteur de 50 K€

Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement correspondent au remboursement par la CASGBS du montant des dépenses de travaux engagées par la ville pour 1 081 K€.